

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 16345 du 5 novembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »

NOR : INTJ1927971S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 19906 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828607S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2019:

Crevoisier Pierre NIGEND : 171 529 NLS : 8026292

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2019:

Maireaux Yann NIGEND : 201 099 NLS : 8056975

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*